

Histoire et histoire de l'art

Délégation générale - alliance Athéna - janvier 2024

Paroles de directeurs d'unités

Afin de suivre l'évolution du rapport des communautés de sciences humaines et sociales (SHS) à l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans un contexte de refonte des axes SHS plus favorable au dépôt et de forte augmentation du budget de l'Agence, l'alliance Athéna est allée à la rencontre de directeurs¹ d'unités pour recueillir leur point de vue relatif à la recherche sur projet et leur perception concrète des pratiques développées au sein de leur laboratoire.

Histoire et histoire de l'art

L'Histoire comme discipline scientifique recouvre un vaste champ d'études que la classification du Conseil National des Universités (CNU) répartit en deux sections : la section 21 « **Histoire, civilisations, archéologie et art des mondes anciens** » et la section 22 « **Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique** », l'une et l'autre intégrées dans le groupe 4 appartenant aux « Lettres et sciences humaines ».

Selon la nomenclature harmonisée sur les panels de l'*European Research Council* (ERC), adoptée depuis 2009 par la DGRI/SHS, le HCERES et l'ANR et répartissant les SHS en 7 sous-domaines, l'**histoire** est inscrite avec l'**archéologie** dans le sous-domaine **SH6** des sciences humaines et sociales : « **L'étude du passé humain** ». Notons que dans cette classification une part des recherches en **histoire de l'art** sont rattachées au sous-domaine **SH5 « Cultures et productions culturelles »**.

Le champ historique constitue un secteur important de l'ESR : avec un effectif global de **1775 enseignants-chercheurs (EC)** réunis au sein des sections 21 et 22 du CNU pour l'année 2021-2022, l'ensemble des historiens, archéologues et historiens des arts représentent, en 2021, **3,2% de la totalité**, toutes disciplines confondues, **des 55 300 EC de la recherche française** et **8% des 22 262 EC de sciences humaines et sociales** dénombrés par le MESR².

L'étude quantitative publiée en 2021 par l'alliance Athéna sur la place des SHS à l'ANR³ a fait apparaître une grande disparité interne aux sciences humaines et sociales, entre les disciplines bien financées par l'Agence (l'économie et la psychologie en tête) et les moins présentes, tant en termes de dépôts que de projets lauréats (lettres et langues). Au sein de ce secteur SHS, l'histoire se situe parmi les disciplines relativement bien positionnées, avec un sous-domaine SH6 qui représente 18% des projets SHS retenus à l'ANR entre 2014 et 2019⁴, pour 8% des unités de recherche du domaine⁵.

¹ Pour une meilleure fluidité dans la lecture, l'écriture adoptée ici suit les accords de la grammaire classique sans rejet du « masculin générique » que l'on envisagera comme un neutre. Le choix de ne pas employer l'écriture inclusive n'implique pas que les auteurs ne sont pas concernés par la question du genre.

² Chiffres #DataESR, année 2021-2022 :

<https://data.esr.gouv.fr/FR/T895/P378/tableaudeenseignantschercheursdelenseignementsuperieurpublicniveaunational-ressourceshumaines> (consulté le 18 décembre 2023)

³ *Les sciences humaines et sociales à l'agence nationale de la recherche (2005-2019)*, alliance Athéna, 2021. Disponible en ligne : <https://www.alliance-athena.fr/publication-du-rapport-de-lalliance-athena-les-sciences-humaines-et-sociales-a-lagence-nationale-de-la-recherche-2005-2019/>

⁴ Départements ANR, hors interCPP, cf. *Ibid*, p. 41.

⁵ Chiffres Athéna, Index des sciences humaines et sociales 2020, disponible en ligne : <https://www.alliance-athena.fr/structures-de-recherche-et-de-service-2/>

Le rapport des historiens au financement sur projet nous a ainsi paru intéressant à interroger à travers une série d'entretiens⁶ destinés à mettre en lumière les conceptions et les pratiques de directeurs et secrétaires généraux d'unités de recherche, telles qu'on peut les recueillir sur le terrain. Nous entendions notamment questionner les implications concrètes du développement de la recherche sur projet au sein des laboratoires, et l'évolution éventuelle des normes professionnelles qui paraissait dans le cas de la recherche en histoire particulièrement susceptible de se heurter à ce que Maurice Godelier décrivait en 2002 comme « un problème de rapport entre formes individuelles et formes collectives du travail de recherche en SHS »⁷. En effet, à l'encontre d'un principe centrifuge à l'œuvre dans la recherche sur projet (collaborative et internationalisée), la recherche en histoire reste largement identifiée au travail solitaire de déchiffrement d'archives.

Dans un article de 2014 analysant le rapport du champ historique français au financement sur projet (FSP), Lionel Cauchard et Immaculada Vilardell⁸ soulignaient ainsi l'individualisme marqué du métier d'historien, évoquant la « pesanteur » de l'individuel sur le collectif et la complexité de la relation des historiens à cette forme de recherche contractuelle dont les temporalités contrarient celles plus longues de la discipline. Exploitant des enquêtes et des témoignages des années 2000 et 2010, cet article décrit un secteur de recherche en histoire encore fortement régi par une culture mandarinale où les projets d'envergure se construisent généralement autour de l'autorité – et de la réputation – d'un senior et où les plus jeunes chercheurs pratiquent souvent l'évitement du financement sur projet.

Les entretiens que nous avons conduits nous ont permis de réunir les vues des directeurs et directrices de trois unités de recherche universitaires (UR), d'une unité mixte de recherche (UMR) et d'un Laboratoire d'Excellence (LabEx) en histoire, ainsi que celles d'un directeur et d'une secrétaire générale d'UR en histoire de l'art⁹. Parmi les six unités de recherche décrites ici par leurs responsables, diversement investies dans le financement sur projet, trois sont situées en province, deux à Paris et une en région parisienne.

Des propos recueillis se dégagent plusieurs axes dont nous développerons les grandes lignes :

La persistance d'une pratique individuelle de la recherche alliée à des évolutions sensibles

Dix ans après la parution de l'étude de Cauchard et Vilardell, le problème de l'inadéquation entre pratiques individuelles de la recherche en histoire et formes collaboratives de la recherche sur projet est évoqué par plusieurs directeurs d'unité. Le DU du laboratoire d'histoire de l'art¹⁰ que nous avons rencontré souligne qu'à la différence des archéologues, chez lesquels la culture du travail en équipe est implantée de longue date par l'expérience concrète des fouilles sur le terrain, les historiens de l'art sont peu habitués au travail collectif, auquel il

⁶ Six entretiens ont été conduits, l'ambition visée par ce *focus* n'étant pas celle d'une enquête statistique mais de retours d'expériences ponctuelles, n'impliquant pas, à ce stade, une analyse proprement dite et globale du champ historique dans son rapport à l'ANR.

⁷ Godelier, M. *L'état des sciences de l'homme et de la société en France, et leur rôle dans la construction de l'espace européen de la recherche*, Rapport au Premier ministre, Paris, 2002 ; cité dans Cauchard, L. et Vilardell, I. « L'histoire face aux financements sur projet : autonomie professionnelle, temporalités et organisation de la recherche », in *Temporalités* [En ligne], 18 | 2013, mis en ligne le 07 janvier 2014, URL : <http://journals.openedition.org/temporalites/2542> (consulté le 15 décembre 2023).

⁸ Cauchard, L. et Vilardell, I., *Ibid.*

⁹ Les entretiens ont été conduits entre décembre 2022 et juin 2023 par Vincent Genin (entretiens n°1, 3, 4, 5 et 6) et Daniel Hotard (entretien n°2). Afin de préserver l'anonymat des personnes interrogées, les références à leurs propos sont indiquées selon la numérotation des entretiens: Entretien 1 : DU et secrétaire générale d'une UR en histoire de l'art affiliée à une université en région parisienne ; Entretien 2 : DU d'une UR en histoire affiliée à une université de province ; Entretien 3 : DU d'une UR en histoire rattachée à une université IDEX de province ; Entretien 4 : DU d'un LABEX en histoire affiliée à une université I-Site de province ; Entretien 5 : deux DU d'une UR en histoire affiliée à une université parisienne ; Entretien 6 : DU d'une UMR en histoire rattachée à une université parisienne.

¹⁰ Entretien1.

conviendrait, selon lui, de les sensibiliser. Il associe cette sensibilisation à la constitution de bases de données et fait observer qu'actuellement deux plans se superposent : d'un côté le financement qui est collectif, et de l'autre le travail qui demeure individuel ou, du moins, en partie. A ses yeux, l'une des difficultés réside dans le fait qu'un chercheur doit alterner travail individuel et collectif et doit pouvoir obéir aux diverses temporalités de la recherche.

Un directeur d'UR en histoire¹¹ évoque le même problème du mixage entre individuel et collectif et se montre pour sa part sceptique par rapport à ce qu'il désigne comme de véritables « idéologies » successives et récurrentes du monde de la recherche, selon lesquelles « tout doit être collectif », « tout doit être transdisciplinaire », etc. Cela revient, selon lui, à négliger le facteur humain, qui plaide en faveur de l'alternance entre l'individu et le collectif.

Un autre directeur d'unité¹² nous explique que si l'un de ses chercheurs poursuit un projet individuel, il peut toujours postuler à l'Institut Universitaire de France (IUF), ou autres, mais que pour répondre aux appels à projets, le collectif est nécessaire. Il précise que sans projet collectif, sans AAP, son laboratoire, dont les travaux sont essentiellement financés par le financement sur projet, n'existerait plus ; il aurait été dissout dans une autre unité. Il souligne l'importance – particulièrement pour les chercheurs confirmés – de faire des concessions sur leurs recherches personnelles pour le collectif : ce que refusent certains collègues, qui « s'éteignent petit à petit », nous dit-il, en s'isolant. Mais selon lui la plupart des chercheurs ont compris qu'il fallait aller vers ces dynamiques collectives, parfois difficiles.

La directrice d'UMR¹³ que nous avons interrogée explique pour sa part avoir poussé les chercheurs de son unité dans le sens du travail en commun, et avoir dépassé avec succès les vieux clivages entre tutelles.

Le livre d'auteur reste une valeur scientifique dans le monde des historiens, toutefois pour cette directrice d'UMR, les cas d'individualisme forcené deviennent rares et la culture du livre cède un peu la place à celle d'articles écrits en anglais.

**La place du
financement sur projet
reste secondaire dans
l'évaluation des
chercheurs par rapport
aux publications**

Le DU d'UR en histoire de l'art¹⁴ s'accorde à l'idée suggérée dans cette dernière remarque, selon laquelle le livre comme pratique de publication scientifique impliquerait l'isolement du chercheur : la « culture du livre demeure attachée à une conception individualiste de la recherche en histoire de l'art », confie-t-il. Selon lui, davantage que l'idée du décrochement d'une ANR, le caractère « publiant » du laboratoire et de ses membres demeure essentiel en termes de rayonnement et de crédit scientifique : « un livre », dit-il, est ce qui peut encore rendre vraiment « désirable » un chercheur à une communauté. Il souligne par ailleurs que le Hcéres demeure l'instance de validation officielle de la qualité scientifique.

Le DU d'une UR¹⁵ très engagée dans le financement sur projet fait observer que dans les autres laboratoires beaucoup de chercheurs encore aujourd'hui ne répondent pas du tout aux AAP. Les choses commencent à évoluer, dit-il, mais difficilement. Il s'accorde à l'idée que traditionnellement, en histoire, le travail individuel est valorisé et que ce qui compte pour l'évaluation nationale, ce sont les publications : écrire les livres, écrire des articles pour les revues scientifiques.

¹¹ Entretien 4.

¹² Entretien 2.

¹³ Entretien 6.

¹⁴ Entretien 1.

¹⁵ Entretien 2.

Il souligne que jusque récemment le portage de projets était très peu pris en compte comme critère de promotion, ou de réussite individuelle, mais que les choses évoluent. Il admet que le simple fait de candidater à un appel n'est toujours pas valorisé, mais estime que décrocher des AAP est devenu une préoccupation dans la grande majorité des laboratoires ; et il souligne que ce n'était pas le cas il y a 4 ou 5 ans, lorsque le financement sur projet était encore très contesté. Il l'est encore dans certaines unités, dit-il, notamment dans son université au sein de certaines UR de lettres et de droit, mais à son sens, c'est une évolution à laquelle on ne dérogera pas, même si elle n'est pas forcément souhaitable : l'université fonctionne maintenant sur un modèle anglo-saxon. Et ce système de financement par concurrence va continuer à se développer, estime-t-il, et prendre de plus en plus d'importance dans l'évaluation des chercheurs.

Le temps de la recherche La question du temps est abordée à divers niveaux par l'ensemble des personnes interrogées. Il est souligné par tous les responsables d'unité que la recherche en histoire se construit sur le temps long. La temporalité contrainte des appels à projets est ainsi décrite par plusieurs DU comme mal adaptée aux rythmes de l'historien, appels qui sont par ailleurs unanimement présentés comme très chronophages en termes de montage et de suivi. La secrétaire générale du laboratoire d'histoire de l'art¹⁶ indique en ce sens que, selon son estimation, environ 80% des chercheurs ne veulent pas « perdre de temps » à préparer un dossier ANR, tandis que le DU du LabEx en histoire¹⁷, critique à l'égard d'une évolution où le temps de la recherche est, selon ses dires, « aujourd'hui et depuis les années 2000, de plus en plus saucissonné », admet faire ses recherches le week-end, pendant ses vacances, et se rendre à la Faculté le samedi. Un autre DU¹⁸ parle d'un « éclatement » palpable du temps de la recherche qu'il juge problématique, tout en admettant que son âge avancé peut faire office de biais. Le DU d'une autre unité évoque le temps nécessaire pour fédérer, monter des équipes, puis monter les projets. Il explique que depuis qu'il est en poste dans son université actuelle, il a mis de côté des pans entiers de sa recherche personnelle, qui étaient auparavant des moteurs, et qu'il commence à travailler avec des thématiques qui pour lui étaient très secondaires, voire avec lesquelles il ne travaillait pas. Par ailleurs la temporalité associée à la « culture du projet », ne doit pas faire perdre de vue ou ralentir les recrutements académiques¹⁹. Un DU²⁰ nous explique en ce sens que, contrairement à l'obtention d'un poste, le financement sur projet, parfois présenté comme un tremplin, peut aussi ressembler à une solution temporaire qui se prolonge dans l'instabilité pour aboutir parfois à un abandon du chercheur. La temporalité de la recherche pose aussi question dans le cas du Laboratoire d'Excellence : le DU²¹ interrogé indique ainsi que l'un des effets « pervers » des LabEx est « d'endormir » certains chercheurs rassurés par cette manne financière, mettant en péril la recherche à plus longue échéance. Le même phénomène est décrit dans une UMR parisienne²² qui a obtenu un LabEx en 2012.

¹⁶ Entretien 1.

¹⁷ Entretien 4.

¹⁸ Entretien 5.

¹⁹ Voir infra, page 6, section sur la « précarisation » des chercheurs.

²⁰ Entretien 1

²¹ Entretien 4.

²² Entretien 6.

Financement récurrent et financement sur projet

Si le rapport au financement sur projet varie beaucoup d'un laboratoire à l'autre, entre une DU²³ décrivant son UMR comme « résolument tournée vers une politique favorable au FSP », un DU²⁴ présentant la réponse aux AAP comme l'activité motrice de la recherche dans son UR et un directeur dont l'équipe « considère le FSP comme contingent, mais non négligeable », rares sont, selon les personnes interrogées, les unités à miser exclusivement sur le financement sur projet ou au contraire à le rejeter sans réserve. Les témoignages rapportent plutôt une situation intermédiaire consistant à « jouer le jeu » de la candidature à l'ANR tout en ne perdant pas de vue les ressorts « classiques » de la recherche (avec, nous allons le voir, des variantes), le but étant de trouver un équilibre entre les deux modalités.

Ainsi le directeur de LabEx²⁵, après avoir souligné une « baisse constante de la dotation récurrente », explique qu'il a perçu le Laboratoire d'Excellence comme une réponse à cette diminution, à laquelle il explique avoir par ailleurs cherché des réponses alternatives, comme le recours à des partenariats avec le monde associatif et avec des établissements à l'international.

Relativement à la dotation récurrente, une autre directrice d'UR²⁶ aborde le problème de l'estimation de son montant selon une grille démographique. La difficulté est la suivante : l'université ne procède à un cadastre démographique qu'en début de mandat de DU, sans le mettre à jour durant cinq ans. Si, durant cette période, le volume de chercheurs croît, que les projets à administrer se multiplient, la dotation récurrente demeure identique, ce qui peut impliquer, comme c'est le cas de cette UR, une situation de porte-à-faux : entre les moyens et la nécessité, il existe un écart conséquent. D'où le besoin de recourir à d'autres financements.

Un rapport au financement sur projet lié à l'évolution des laboratoires

Ce que représente le financement sur projet (autant financièrement, politiquement que symboliquement) à l'échelle des laboratoires apparaît noué à l'histoire de chaque unité et à la manière dont le laboratoire se conçoit en tant qu'institution.

Un DU²⁷ nous indique ainsi que son laboratoire était auparavant subdivisé en composantes distinctes qui se réunissaient occasionnellement, notamment pour procéder à des arbitrages financiers : le financement faisait donc office, pour des raisons de nécessité, de liant temporaire. Mais pour l'essentiel, chaque composante était autonome et le processus décisionnel fonctionnait sur un mode vertical : certains Professeurs d'Université (PU) décidaient. Puis, des équipes d'accueil (EA) se sont mises sur pied, ce que ce DU a perçu comme « un fédérateur très bénéfique ». La subtilité, selon lui « cruciale », était de faire en sorte que ces anciennes composantes ne deviennent pas les axes du nouveau laboratoire : le risque couru étant de faire de l'EA une « fiction administrative », dont l'incarnation se résumerait à un critère financier en vertu duquel chaque membre recevrait sa part de dotation courante tandis que les contacts resteraient très limités. L'EA s'est mise en place et le DU nous explique que le financement sur projet ne représente pas une part centrale du financement de l'unité ; les membres en sont peu demandeurs. Elle reçoit une dotation récurrente calquée sur une grille démographique dressée par l'université. Il y a quelques années, l'UR a été porteuse d'un LabEx, ce qui avait pour conséquence de doubler le budget et les actions. L'UR se trouve actuellement dans une situation intermédiaire, entre une période de large

²³ Entretien 6.

²⁴ Entretien 2.

²⁵ Entretien 4.

²⁶ Entretien 3.

²⁷ Entretien 1

financement et le retour à un régime plus classique. Le laboratoire peut fonctionner au moyen du seul budget récurrent, même si une ANR a récemment été obtenue, après plusieurs essais. Ce dernier projet a été décroché tandis qu'une autre candidature parallèle du laboratoire a échoué et a suscité une grande déception chez ses porteurs.

Plusieurs personnes interrogées abordent la question d'une transformation de l'UR en UMR. Cette question du choix entre UR et UMR a souvent été, selon eux, plus saillante, sinon plus controversée au sein des laboratoires, que celle du financement sur projet²⁸, néanmoins l'option suivie n'est pas sans conséquence sur le rapport à ce mode de recherche. Dans un cas, le DU²⁹ ne souhaitait pas « monter en UMR » : ce qui apporterait plus de supports, un bibliothécaire, des techniciens, mais il n'en avait pour l'heure aucune nécessité. Il explique que cela impliquerait aussi une double gestion, deux comptabilités, deux calendriers, le fait de se rapprocher d'une autre unité, ce qui risquerait de « dévitaliser » la spécificité scientifique de l'UR. Pour le DU d'une autre UR qui est en passe de devenir UMR, cette évolution fut la « question brûlante » de ces dernières années³⁰. Pour le DU en histoire de l'art, la crainte de devenir UMR, et de se démanteler à cette suite, est latente³¹. L'UR est d'après lui synonyme de davantage de « liberté », de moins de « paperasse », d'une seule comptabilité. Le débat au sein de l'unité montrait bien selon lui que l'on ne souhaitait pas accueillir à peine 2 chercheurs CNRS pour de faibles bénéfices.

Des distinctions entre UR et UMR qui ne sont pas toujours déterminantes

D'après ce DU³², ce refus de devenir une unité mixte est une des causes du faible rapport de la structure au financement sur projet, dans la mesure où l'UMR, par un personnel administratif plus nombreux, permet d'envisager ce genre de candidatures et, surtout, leur support administratif, y compris pour le suivi, en cas d'obtention d'un financement. Il indique que sa tutelle ne se montre pas pressante à l'idée de candidater aux ANR ou aux ERC.

Dans une UMR parisienne³³, la DU nous indique qu'un chercheur a obtenu un projet « Horizon 2020 » pluridisciplinaire. Par les problématiques que ce projet embrasse, l'UMR entretient d'étroites relations avec deux ministères français et chaque année, plusieurs bourses doctorales sont obtenues grâce à ces partenariats ministériels ; des contrats avec le secteur privé ont également été signés. Cette UMR s'est résolument tournée vers une politique favorable au financement sur projet. Il s'agit d'une structure qui aspire à devenir un laboratoire « gagnant ».

Mais la distinction UR/UMR n'est pas toujours déterminante : un autre directeur d'UR³⁴ nous indique que dans son laboratoire : « 90% des crédits de l'équipe d'accueil viennent des réponses à des appels à projets ». Il nous explique que le budget attribué par l'université est marginal et sert à la mobilité des doctorants, à organiser quelques journées d'études, pour la formation à la recherche, pour l'achat de matériel ; tandis que la recherche en tant que telle, est financée uniquement par des réponses à des appels à projets. L'UR a obtenu un projet ANR, trois projets européens, et a chaque année des projets financés par la collectivité territoriale ainsi que des partenariats avec des entreprises privées.

²⁸ Entretiens 1 et 5.

²⁹ Entretien 5.

³⁰ Entretien 3.

³¹ Entretien 1.

³² Entretien 1.

³³ Entretien 6.

³⁴ Entretien 2.

Les post-doctorants, les financements de thèse, tout passe par des AAP. Ce DU parle d'une politique consciente, volontaire, qui a été mise en place 15 ans auparavant par son université et il souligne qu'en SHS, en histoire, son laboratoire est en cela assez marginal : c'est un des rares laboratoires, et parmi les premiers, à avoir enclenché ce développement-là.

Le financement sur projet et l'identité des laboratoires

L'obtention d'une ANR (comme il en serait d'une ERC ou d'un autre financement sur AAP) peut remettre en question « l'identité » du laboratoire. Dans quelle mesure l'arrivée d'une chercheuse ou d'un chercheur important son ANR dans une unité de recherche ne contribue-t-elle pas à modifier l'économie humaine et scientifique préexistante ? Un DU³⁵ pose la question de la cohabitation au sein des laboratoires, entre d'anciennes et de nouvelles légitimités dont certaines puisent leur ferment dans le capital financier, d'autres dans le capital intellectuel (les publications, la reconnaissance par les pairs), d'autres encore dans l'expertise administrative. Pour lui, le problème ne se pose pas réellement en termes de mutation de l'économie des rapports au sein de l'unité mais plutôt d'ajustements, même si quelques frictions ont pu avoir lieu dans des structures connues de ce DU, autour de jeunes titulaires de l'IUF, estimant que cette position exigeait un rehaussement de leur statut dans le laboratoire.

Pour un autre directeur³⁶, l'enjeu des identités de laboratoires ne se joue pas forcément au niveau des financements sur projet mais plutôt à celui des profils de chaires universitaires et à celui de la réactualisation des axes du laboratoire, au gré de nouveaux recrutements pérennes.

Évoquant la vie du laboratoire, un DU³⁷ souligne par ailleurs l'importance d'associer plusieurs chercheurs de son unité autour d'un AAP : « Ce n'est pas : un projet, un chercheur », nous dit-il, « c'est un projet, trois ou quatre chercheurs au minimum, voire plus avec les post-doctorants ». Le but est de créer au sein de l'unité une dynamique qui est selon lui nécessaire. Il évoque la tentation chez certains chercheurs de conduire un projet pour eux-mêmes, sans le partager avec d'autres, mais il explique que le laboratoire impose – l'administration du laboratoire impose que dans le programme des activités figurent des journées d'études pour les étudiants, la possibilité d'inclure les doctorants, des stages d'étudiants. Il importe de maintenir cette inscription dans le collectif de l'unité qui permette de drainer sur une partie des axes de recherche du laboratoire. Ce DU nous confie qu'il est actuellement en de train de préparer un projet régional susceptible de fédérer pratiquement tous les chercheurs de son UR.

La question de la précarisation

Un point qui revient régulièrement est la question de la corrélation potentielle entre le financement sur projet et le dégarnissement des postes académiques pérennes (alors qu'il faut des titulaires pour porter ces projets). La question n'est pas seulement financière mais aussi structurelle. Un DU³⁸ a attiré notre attention sur le fait que, d'une année à l'autre, son UR a été pourvue de 5 puis de 8 contrats doctoraux, ce qui n'est pas négligeable. A côté de cela, la reconduction d'un poste académique est de plus en plus hypothéquée, nous dit-il.

³⁵ Entretien 5.

³⁶ Entretien 1.

³⁷ Entretien 2.

³⁸ Entretien 5.

Plusieurs directions d'UR ou d'UMR évoquent une précarité « consentie » de jeunes chercheurs, préférant, même sans contrats ou mal payés, poursuivre une thèse ou un post-doctorat plutôt que de passer du temps, même collectivement, à préparer une candidature ANR ou ERC à l'issue très incertaine.

Un DU³⁹ évoque le problème posé par la création de « chaires junior », soit le recrutement d'un jeune Maître de conférences (MCF) pour 5 ans reconductibles, afin que celui-ci soit « ten year-issable ». Ces chaires impliquent parfois l'arrivée d'un jeune chercheur passant devant certains doctorants et Maîtres de conférences, enseignant comme un membre de l'IUF, et sans grande expérience.

Le débat autour de ces chaires junior intègre le champ plus large du questionnement relatif au dégarnissement du volume de postes académiques en SHS. La directrice d'UMR⁴⁰ interrogée nous indique que dans certaines institutions, on en est à 2 recrutements pour 3 départs à la retraite. Selon elle une vision stratégique sur 10 ans peut limiter ce dégarnissement de personnel. Il s'agit de déterminer les domaines porteurs dans quelques années, inviter les chercheurs en fin de carrière à re-profiler leur poste, à préparer la suite et à pouvoir ainsi laisser un poste séduisant aux yeux des instances décisionnelles, au moment de la succession.

Pour un autre DU⁴¹, ce point est central. Le financement sur projet ne doit pas faire perdre de vue les recrutements académiques. Dans les structures comme la sienne, faisant peu appel au financement sur projet, l'intérêt de placer ses douze docteurs, de s'informer sur les commissions de recrutement, d'y investir de l'énergie, dans un mode classique de rapport au pouvoir et à l'influence dans le monde de la recherche, est primordial. L'idée selon laquelle un docteur doit devenir un enseignant-chercheur au poste définitif est forte, là où le financement sur projet peut paraître une solution transitoire.

D'autres directeurs envisageant peu le recours au financement sur projet sont attentifs à cette nécessité du « placement » des docteurs, mais selon un mode plus désenchanté. « Il n'y aura pas de poste pour tous les docteurs »⁴² nous dit un DU, soulignant que, par ailleurs, pour les historiens, un « filet de sécurité existe », à savoir l'agrégation ou les concours de l'enseignement. Un docteur peut toujours retourner enseigner en lycée. Ce DU décrit ainsi un « schéma classique », dans lequel les directeurs de thèse refusent tout jeune chercheur qui n'est pas muni d'une agrégation : la question de sa précarité ou de son placement futur étant moins dramatisée.

En revanche, le problème est plus aigu pour les historiens de l'art⁴³, étant donné qu'aucune agrégation n'existe pour cette discipline. Se tourner vers le monde des musées après la thèse est donc une option très prisée mais cette absence d'agrégation implique que la volonté de garder un œil appuyé sur le recrutement académique est plus ancrée dans la culture scientifique.

Un problème est souligné : autant dans le secondaire que dans les musées, le doctorat est rarement valorisé ; et la situation semble désormais la même dans le privé. C'est une préoccupation pour plusieurs DU, particulièrement ceux gérant des laboratoires selon une modalité « classique », à savoir qui ne s'est pas pleinement investie dans le financement sur projet.

³⁹ Entretien 1.

⁴⁰ Entretien 6.

⁴¹ Entretien 1.

⁴² Entretien 3.

⁴³ Entretien 1.

Seul un DU⁴⁴ a évoqué explicitement cette « précarité consentie », encouragée par une situation où des jeunes docteurs, en quête de poste, ont pu travailler dans le cadre financier confortable d'un laboratoire bien doté pendant des années, avant d'être confrontés à la recherche de poste dans un secteur où il y en a très peu.

Le développement inégal de l'aide au montage de projets

Selon les deux DU d'une UR⁴⁵, les universités incitent de manière informelle à s'investir dans le financement sur projet par le truchement d'équipes créées au sein de la Direction de la recherche, qui sont spécifiquement dédiées aux projets et qui peuvent s'avérer très efficaces. Elles accompagnent les laboratoires dans la confection des dossiers, grâce à des Ingénieurs de recherche. Cela pose un problème aigu lorsqu'il revient à la secrétaire de l'école doctorale de s'occuper du suivi des dossiers. Comme le dit l'un des deux DU, candidater à un AAP et l'obtenir, cela demande une gestion administrative dont ils n'ont pas les moyens.

Sur cette question, le DU en histoire de l'art⁴⁶ a évoqué le support au montage faisant défaut à son UR.

Le directeur d'UR⁴⁷ qui parle d'une politique volontaire de son université en faveur du FSP indique qu'un ingénieur d'études « surdiplômé » a été recruté afin d'aider les chercheurs à monter les projets. Il souligne un « fort soutien de la Direction de la recherche et de la valorisation – les services centraux de l'université pour tout ce qui est dossier, tout ce qui est administratif, tout ce qui est conseil, au moment du dépôt, etc. » Il explique que les chercheurs prennent en charge la partie scientifique des dossiers mais que pour la partie administrative, ils sont aidés. Il évoque ainsi un jeune chercheur de l'UR qui a déposé l'année précédente une candidature à un programme ERC junior, et explique que l'université a financé un cabinet conseil pour aider au dépôt de ce dossier. Il décrit un réel appui logistique de qualité, et remarque : « Quand on a besoin de faire des diagrammes de Gantt, quelqu'un nous les fait », avant de conclure : « L'université assume son rôle de service auprès des chercheurs ». Il estime que ce soutien permet de compenser un peu la frustration des chercheurs lorsque leur tentative aux AAP échoue. Il estime qu'environ un projet sur quatre aboutit et souligne que même avec cette aide le montage d'un projet suppose un gros investissement par les chercheurs, qui ne débouche pas toujours sur une réussite.

Une langue administrative éloignée des pratiques réelles de la recherche

La secrétaire générale de l'UR en histoire de l'art⁴⁸ est particulièrement critique à l'égard de la stratégie des mots-clés à insérer dans son propos afin de séduire les évaluateurs. Elle y voit une « technocratisation du jargon scientifique ».

Ce problème du « jargon » des AAP est un phénomène très général, souligné aussi dans une UMR parisienne⁴⁹, qui a obtenu un Labex en 2012. Ce laboratoire a mal vécu, selon sa directrice, l'internationalisation de l'ANR et l'exigence d'une maîtrise précise de l'anglais pour la constitution de ses dossiers. Se tourner vers le Labex fut donc une solution alternative.

⁴⁴ Entretien 4.

⁴⁵ Entretien 5.

⁴⁶ Entretien 1.

⁴⁷ Entretien 2.

⁴⁸ Entretien 1.

⁴⁹ Entretien 6.

Sur ce point de la maîtrise de la langue, le DU⁵⁰ dont l'université propose un important service d'appui au montage nous explique ainsi que l'ingénieur d'études qui a été recruté, qui d'une autre nationalité autre que française, est notamment très utile pour ce travail de traduction en anglais quand le dossier doit être rédigé dans cette langue.

Le rôle majeur des échanges au sein du laboratoire

Une DU⁵¹ insiste sur la dimension humaine de sa fonction (les confidences qu'on lui fait, l'arbitrage qui dépend d'elle), son souci des doctorants. Elle explique devoir articuler les qualités d'une conception managériale de la recherche et d'une prise en charge des considérations d'ordre intime, décrivant le compromis comme étant la règle. Elle nous confie que certains projets ont été ainsi pensés dans son bureau. C'est là que se pose la question de l'équilibre entre « l'argent » et la « reconnaissance », dit-elle : pour le premier enjeu, les dispositifs de financement sont nécessaires ; pour le second, y candidater, ne serait-ce que s'y manifester, demeure indispensable pour garder sa position ou prendre son rang dans le champ de la recherche en SHS.

Un autre directeur⁵² souligne que les projets de candidature à l'ANR ou à l'ERC viennent systématiquement de « la base », à savoir les conversations de couloir, l'AG annuelle, les séminaires, les échanges avec les doctorants, les collègues ou l'ingénieur de recherche. Les locaux favorisent ce fonctionnement informel.

Sur la constitution d'équipes susceptibles de candidater, un DU⁵³ explique l'importance des réseaux préexistant au sein des laboratoires et entre laboratoires : ainsi le projet ANR qui a été porté par son unité a réuni des chercheurs qui travaillaient déjà ensemble dans un groupement d'intérêt scientifique du CNRS. Pour les projets européens, il décrit, de la même façon des liens antérieurs noués à travers divers travaux entre son unité et une université européenne : selon lui ce lien privilégié entre les deux laboratoires a largement favorisé le montage du projet. Par ailleurs ce DU très engagé dans le développement de la recherche sur AAP au sein de son laboratoire nous explique avoir une longue habitude du fonctionnement des appels : il a été initié à leur fonctionnement dès son premier poste de MCF et a par la suite été évaluateur pour l'ANR. Il ne nie pas que cette expérience qu'il a eue en tant que membre de comité d'évaluation de l'ANR a sans doute une incidence sur l'implication de son UR dans la recherche sur projet.

Légitimité scientifique du directeur d'unité

Selon une directrice d'UR en histoire⁵⁴, une voie de réflexion importante pourrait porter sur le rôle joué par le financement sur projet en termes de chronophage, de temps de la recherche absorbé par sa gestion, et sur la nécessité pour les chercheurs et en particulier les DU, de conserver une mité scientifique de poids par rapport à leurs pairs. Travailler la nuit ou obtenir une décharge d'heures d'enseignement est parfois la réponse à cette question très sensible. L'argument d'autorité voudrait que l'élection comme MCF, PU ou chercheur du CNRS suffise à asseoir définitivement une légitimité. Mais, au-delà d'une certaine période cette légitimité n'est-elle pas à nouveau posée ?

⁵⁰ Entretien 2.

⁵¹ Entretien 6.

⁵² Entretien 1.

⁵³ Entretien 2.

⁵⁴ Entretien 3.

Une demande de veille et de suivi des projets par les agences de programmation

Parmi les revendications, un DU⁵⁵ a souligné la nécessité d'avoir une plus grande visibilité sur les projets déposés auprès de l'ANR et sur ceux qui n'ont pas été retenus ; cela pourrait faciliter de nouvelles coopérations et le recyclage des projets non retenus. Ce DU perçoit le problème du recyclage tantôt comme un problème insoluble (blocage au niveau du financement), tantôt comme un obstacle imaginaire, dans la mesure où, avec ou sans argent, tout projet (ou presque), financé ou non, doit être effectué.

Un autre DU⁵⁶ se dit particulièrement inquiet de la possibilité de pérenniser les projets en cours. Il explique qu'après la fin d'un LabEx, les pouvoirs publics invitent l'UR à se tourner vers un IDEX. Si l'université tutelle n'en est pas dotée, rien n'assure le maintien durable des sites et des outils numériques développés grâce au financement sur projet. Ce DU songe alors à recourir à un hébergeur numérique privé, ce qui pose la question du coût qu'il en découlera. Cette pérennité de l'outil est indissociable dans son esprit de la pérennité des forces vives, des recrutements futurs. Son projet se termine, ses principaux porteurs sont à la retraite et la relève paraît affaiblie et peu nombreuse : les postes manquent, les projets sont terminés et les reliquats de financements sont ventilés en journées d'études à portée modeste.

Le problème de la pérennisation des projets est abordé par un autre DU⁵⁷ qui raconte, pour donner un exemple, que des chercheurs de son UR ont obtenu un projet européen qui a très bien fonctionné et qu'après 4 ans l'équipe a tenté de redéposer ce projet, parce qu'il n'était pas terminé. Celui-ci a donc été réadapté, « recyclé », pour aller plus loin, pour être développé, auprès de l'ANR. Le dossier de ce projet a été déposé trois fois à l'Agence, et le DU nous explique que la première fois, il a passé la présélection, avec un très bon rapport, mais a été rejeté pour des raisons financières (trop cher), la deuxième année, le même projet n'a pas été présélectionné (par le même comité, précise-t-il), la troisième année le dossier a été sélectionné mais n'a pas passé la deuxième tour, et cette fois-ci ce n'était plus pour des raisons financières mais pour des raisons « scientifiques ». Cet exemple montre bien qu'il y a un problème de suivi des projets à l'ANR d'une année à l'autre : ce n'est pas parce que vous avez de très bonnes évaluations lors de votre première tentative que vous n'allez pas avoir une évaluation négative la deuxième année.

En conclusion

Ces « paroles de directeurs » collectées au sein de six unités de recherche en histoire et histoire de l'art donnent un éclairage qui ne prétend pas refléter l'ensemble des pratiques et des considérations relatives au financement sur projet dans le champ historique ; il se montre toutefois utile pour comprendre concrètement les enjeux associés au développement de cette forme de recherche dans les laboratoires et percevoir la diversité des situations.

Un certain antagonisme entre des pratiques (et conceptions) encore parfois très solitaires de la recherche en histoire – liées au travail d'archive, à la culture du livre, etc. –, et l'injonction aux collaborations de la recherche sur projet transparaît de fait dans les témoignages que nous avons recueillis, néanmoins la variété des orientations défendues fait apparaître une évolution vers davantage de mixage entre approches individuelles et collectives. Par ailleurs, si le financement sur

⁵⁵ Entretien 1.

⁵⁶ Entretien 4.

⁵⁷ Entretien 2.

projet semble rester aujourd'hui clairement secondaire par rapport aux publications dans l'évaluation des chercheurs du secteur, là aussi une évolution prochaine de ces polarités est estimée très probable par l'un des DU.

Une notion primordiale, transversale aux propos des uns et des autres, est celle du temps, le temps long nécessaire à la recherche en histoire, celui à plus courte échéance des appels à projets, celui nécessaire au montage des équipes et des dossiers, celui des financements limités dans la durée. Le temps, qui constitue en quelque sorte dans ses diverses incarnations l'objet d'étude de l'historien, apparaît aussi comme une ressource nécessaire au travail de recherche dont le financement sur projet démunit les chercheurs.

Dans ces conditions, rares (mais non inexistantes) sont les unités à miser exclusivement sur le financement sur projet ou exclusivement sur le financement récurrent. La baisse des dotations récurrentes des laboratoires, fréquemment évoquée par les personnes interrogées, apparaît à cet égard comme un élément moteur dans l'impulsion des chercheurs à se tourner vers la recherche sur projet, conçue comme une solution alternative, pas totalement satisfaisante.

L'histoire de chaque laboratoire, la généalogie de sa construction comme institution, semble influencer sur le rapport concret au financement sur projet dans les unités. Devenir une unité mixte peut ainsi impliquer pour un laboratoire certains avantages comme l'amélioration des services d'appui pour monter les projets, mais néanmoins rebuter les enseignants-chercheurs craignant une dévitalisation ou dilution de leurs recherches. Il convient cependant de noter que la différence entre UR et UMR n'est pas systématiquement déterminante relativement aux pratiques de recherche sur AAP. Si la directrice de l'UMR de notre échantillon se dit « résolument tournée vers le financement sur projet » tandis que plusieurs directeurs d'UR s'en disent assez éloignés, l'un des laboratoires les mieux acculturés aux appels parmi les 6 évoqués dans ce « focus », est une unité de recherche universitaire.

Une question abordée dans la grande majorité des entretiens, est celle de la corrélation potentielle entre le financement sur projet et le dégarnissement des postes académiques pérennes. Pour les directeurs d'unité interrogés, il importe avant tout de parvenir à obtenir des postes pour leurs jeunes chercheurs. La précarité de la situation de ces jeunes chercheurs apparaît comme un objet de grande préoccupation.

Le développement inégal des services d'aide au montage de projet au sein des universités est souligné, ainsi que les difficultés induites par l'exigence de maîtriser le jargon spécifique des AAP. Est aussi pointée l'importance des échanges au sein des laboratoires : échanges entre le DU les membres de l'unité susceptibles de s'engager dans des projets et échanges entre les chercheurs qui peuvent constituer l'amorce de collaborations.

Pour finir, un problème évoqué au cours de nombreux entretiens est celui, fondamental, du suivi des projets et de leur pérennisation. Un DU relate ainsi l'illogisme des évaluations successives d'un même projet déposé plusieurs fois à l'ANR, évaluations exemptes de la plus élémentaire continuité.

Ces témoignages de responsables d'unités qui, en tant qu'historiens, sont particulièrement sensibles aux questions de temporalité, permettent de relever une caractéristique majeure de la recherche sur projet, telle qu'elle est organisée aujourd'hui, à l'ANR comme dans de nombreuses agences. L'ensemble du processus allant du dépôt à l'évaluation puis à l'exploitation des résultats est marqué par un phénomène de **discontinuité**. N'y aurait-il pas là matière à faire évoluer les instruments des agences pour que ces dernières répondent plus adéquatement aux exigences du travail scientifique ?